

undefined - mardi 14 novembre 2017

SUNDGAU

ROPPENTZWILLER

Hilding Anders : « On part sur une base minimaliste »

N.B.-G.



Quatre-vingt-dix personnes travaillent à l'entreprise de Roppentzwiller. Photo L'Alsace/ Françoise Itamard

Depuis l'annonce de la fermeture du site sundgavien de la société Hilding Anders Alsace (ex-Wifor), spécialisée dans la fabrication de matelas et sommiers, les réunions s'enchaînent. Deux scénarios sont à l'étude par la CFTC.

« C'était la dernière usine du Sundgau, celle-là ! », s'exclame Philippe Springinsfeld, responsable syndical CFTC du Haut-Rhin, en parlant de l'entreprise de fabrication de matelas et de sommiers Hilding Anders à Roppentzwiller.

Cette ancienne entreprise familiale fondée en 1963 par la famille Wicky dont se souviennent encore très bien les plus anciens présents dans l'entreprise, est tombée brièvement dans le giron d'un groupe suisse en 2000, puis en 2001 dans celui du groupe suédois Hilding Anders qui a décidé de sa fermeture en proposant aux salariés de suivre l'activité en Bretagne ou en Belgique (nos précédentes éditions).

• « **Les gens sont dans l'attente** »

Les réunions s'enchaînent depuis dans l'usine qui ne compte pas de représentation syndicale, ce qui a poussé Philippe Springinsfeld à faire offre de service. La CFTC a pris en charge la défense des intérêts des salariés. Le comité d'entreprise travaille avec l'aide d'un avocat de la CFTC mais aussi d'un cabinet d'expertise de Metz, Secafi. L'organisme de reclassement, Altedia Consultants, proposé par l'employeur a également commencé son travail sur le site sundgauvien. Mais du côté de la direction, le silence reste de mise quant aux propositions faites aux salariés et concernant les échéances précises à venir. Elle a fait savoir, hier encore, par la voix de son conseil parisien qu'elle ne fera « *aucun commentaire à l'extérieur* », c'est-à-dire hors des instances réglementaires représentatives du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

« *Les gens sont dans l'attente* », souligne de son côté Philippe Springinsfeld à propos des 90 salariés de Hilding Anders.

Un pointage a permis de constater que 25 d'entre eux ont plus de 55 ans pour lesquels les pistes de travail seront sans aucun doute différentes de celles à envisager pour les plus jeunes. « *On part sur une base minimaliste concernant le plan social, ainsi la direction a proposé une aide de 5000 € pour le déménagement...* », ajoute le syndicaliste indigné, tout en insistant sur le fait que la négociation ne fait que démarrer.

• **Deux scénarios et une fermeture au 7 janvier ?**

La CFTC travaille sur deux scénarios : une fermeture sans repreneur et avec repreneur, sachant que l'entreprise qui opère une restructuration doit obligatoirement creuser cette dernière piste. L'idée serait qu'une entreprise puisse être intéressée par la main-d'œuvre sur place... Une des questions non éclaircies est de savoir si les machines seraient susceptibles de rester ou non. Ce qui est sûr pour Philippe Springinsfeld, c'est qu'il faut « *aller vite* » car sans repreneur, la fermeture serait programmée pour le 7 janvier 2018. Une fermeture « organisée » que dénonce par ailleurs le syndicat concernant un site « *qui reste bénéficiaire, mais pas assez pour les actionnaires* ». Hilding Anders a

« *organisé la baisse de sa rentabilité* » en transférant ces dernières années les « *productions à valeur ajoutée* » , a notamment déclaré Claude Gottardi, autre responsable haut-rhinois de la CFTC, cité par l'AFP.

undefined - mardi 14 novembre 2017